

Formation Professionnelle::Droit

Public concerné et pré-requis :

Des connaissances de base en droit sont conseillées pour suivre ce module

Objectif du module :

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les connaissances de base en Droit du travail concernant les relations individuelles du travail (salarié-employeur).
- Favoriser débats et échanges sur des problèmes concrets du domaine.
- Réaliser des exercices pratiques : cas d'entreprises et études de jurisprudences.

Modalités :

Formation d'une durée de 5 jours Journées entières ou demi-journées.



Respecter et utiliser la réglementation du temps de travail

- La durée du travail : durée légale, heure supplémentaire, repos compensateur.
- Les différents types d'organisation du temps de travail : modulation, travail posté, équipe ...
- Le travail à temps partiel, la mise en œuvre des 35 heures.
- Respecter et utiliser la réglementation du temps de travail
- La durée du travail : durée légale, heure supplémentaire, repos compensateur.
- Le travail à temps partiel, la mise en œuvre des 35 heures.

Se repérer dans les règles de droit du travail applicables dans l'entreprise :

- Connaître la structure du droit du travail pour mieux l'utiliser au quotidien.
- Savoir repérer les points essentiels de sa convention collective.
- Comprendre la rédaction des clauses essentielles du contrat de travail et leurs conséquences.
- Utiliser le règlement intérieur.

Utiliser au mieux les différents types de contrat de travail :

- Modifier le contrat pour l'adapter aux contraintes de son activité.
- Utiliser de la main d'œuvre d'appoint avec le maximum de sécurité juridique : CDD, Intérim.
- Prendre les précautions nécessaires dans les recours à la sous-traitance.

Faire face aux situations quotidiennes en respectant le droit du travail :

- Agir efficacement en cas de maladie, accident du travail, inaptitude.
- Respecter les règles relatives aux congés payés.
- Le droit disciplinaire : évaluer une faute, sanctionner.
- Connaître les règles essentielles du licenciement.

Conclure et gérer le CDD et le contrat d'intérim :

- Utiliser les motifs et les durées en toute légalité
- Renouveler, enchaîner ou rompre les CDD/intérim

Rompre le contrat de travail :

- Approfondir les motifs de licenciement
- Connaître les règles propres à l'inaptitude
- Licencié un salarié protégé
- Respecter la procédure : mise à pied, convocation, entretien et notification
- Différencier rupture et transaction